



*Bilan annuel*

## Animation du site Natura 2000 de la Gélise Année 2017



**Communauté de Communes Albret Communauté**

1 rue du Moulin des Tours – 47600 NERAC

Téléphone : 05 53 97 55 97 - Site : <http://www.albretcommunaute.fr>



## *Structure animatrice*



### **Communauté de Communes Albret Communauté**

1 rue du Moulin des Tours, 47600 NERAC

05 53 97 55 97

<http://www.albretcommunaute.fr>

*Animatrice Natura 2000 : Marine FONT*

05 53 97 64 25 – 06 43 75 94 13

[mafont@albretcommunaute.fr](mailto:mafont@albretcommunaute.fr)

<http://gelise.n2000.fr/>



## Sommaire

<b>SOMMAIRE</b> .....	<b>3</b>
<b>A. PREAMBULE</b> .....	<b>4</b>
I. LE DOCUMENT D'OBJECTIFS ET LE SITE NATURA 2000 .....	5
II. L'ANIMATION.....	5
III. RAPPEL DES ENJEUX ET OBJECTIFS DU DOCUMENT D'OBJECTIFS.....	5
IV. MISSIONS DE LA STRUCTURE ANIMATRICE .....	9
<b>B. GESTION DES HABITATS ET DES ESPECES</b> .....	<b>10</b>
I. LES CONTRATS ET LA CHARTE NATURA 2000 .....	11
II. LES MESURES AGRO-ENVIRONNEMENTALES ET CLIMATIQUES .....	11
III. LES AUTRES OUTILS FINANCIERS .....	16
<b>C. AIDE TECHNIQUE</b> .....	<b>18</b>
<b>D. INFORMATION, COMMUNICATION, SENSIBILISATION</b> .....	<b>20</b>
I. CREATION/MISE A JOUR D'OUTILS DE COMMUNICATION .....	21
II. ORGANISATION ET PARTICIPATION A DES REUNIONS D'INFORMATION OU A DES MANIFESTATIONS .....	22
III. SENSIBILISATION DES SCOLAIRES .....	24
IV. ANIMATION DE RESEAU.....	25
<b>E. AMELIORATION DES CONNAISSANCES / SUIVIS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES</b> .....	<b>27</b>
<b>F. VEILLE A LA COHERENCE DES POLITIQUES PUBLIQUES ET DU PROGRAMME D' ACTIONS</b> .....	<b>29</b>
<b>G. GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE ET ANIMATION DE LA GOUVERNANCE</b> .....	<b>31</b>
I. ORGANISATION DE LA GOUVERNANCE DU SITE .....	32
II. ACTUALISATION DE LA CHARTE .....	32
III. AUTRES ACTIONS .....	32
<b>H. SYNTHESE</b> .....	<b>33</b>
I. REPARTITION DU TEMPS DE TRAVAIL .....	34
II. AVIS GLOBAL SUR LES ACTIONS MENEES.....	35
III. AVIS GLOBAL SUR LES RESULTATS OBTENUS .....	35
IV. PERSPECTIVES POUR L'ANIMATION FUTURE .....	36
<b>ANNEXES</b> .....	<b>37</b>
CARTE DES ACTIONS REALISEES .....	38
ARTICLES DE PRESSE .....	39



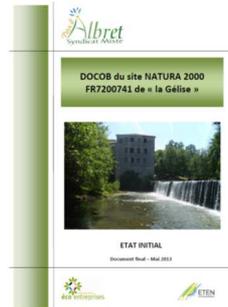
# A. Préambule



## I. Le document d'objectifs et le site Natura 2000

Le site Natura 2000 concerné par ce bilan d'animation est le site Natura 2000 de la Gélise (FR7200741), désigné au titre de la Directive "Habitats, Faune, Flore".

Le document d'objectifs de ce site a été élaboré par le bureau d'études ETEN Environnement et a été validé en mai 2013. L'animation a débuté en janvier 2016 ; l'animatrice du site est Marine FONT.



## II. L'animation



Albret Communauté est née de la fusion des trois communautés de communes du territoire ; le Syndicat Mixte du Pays d'Albret, qui portait l'animation du site Natura 2000 depuis mars 2015, a été rattaché à cette nouvelle communauté de communes en janvier 2017. L'animatrice, Marine FONT, présente depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, poursuit donc ses fonctions dans cette nouvelle structure ; elle travaille à temps plein sur l'animation du site.

Son poste est subventionné à 80% par l'Etat (fonds FEADER) et par l'Agence de l'Eau Adour Garonne. Les 20% restants correspondent à de l'auto-financement, partagés entre Albret Communauté, chargé entre autre de la gestion du réseau hydrographique du bassin versant de la Gélise dans le Lot-et-Garonne, et le Syndicat d'Aménagement des Bassins de la Gélise et de l'Isaure pour les parties Gersoises et Landaises du site.

Ce présent bilan correspond à la deuxième année d'animation.

## III. Rappel des enjeux et objectifs du document d'objectifs

La désignation du site Natura 2000 de la Gélise au titre de la Directive "Habitats, Faune, Flore" a été motivée par la présence de deux habitats d'intérêt communautaire :

- les forêts alluviales à *Alnus Glutinosa* et *Fraxinus excelsior* – 91E0
- les chênaies galicio-portugaises à *Quercus robur* et *Quercus pyrenaica* – 9230



Les espèces suivantes sont également présentes dans le formulaire standard de données du site Natura 2000 de la Gélise, mais elles n'ont pas été retrouvées lors des inventaires mis en place pour l'élaboration du document d'objectifs :

- l'écrevisse à pattes blanches – *Austropotamobius pallipes*,
- le Vison d'Europe – *Mustela lutreola*,
- la Bouvière – *Rhodeus amarus*,
- le Toxostome – *Parachondrostoma toxostoma*.

Cependant, d'autres habitats et espèces d'intérêt communautaire ont été retrouvés suite aux inventaires, en voici la liste complète :

Habitats d'intérêt communautaire	Espèces d'intérêt communautaire
Rivières eutrophes (d'aval), neutres à basiques, dominées par des Renoncules et des Potamots (3260-5)	Agrion de Mercure – <i>Coenagrion mercuriale</i> (1044)
Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des <i>Littorelletea uniflorae</i> et/ou des <i>Isoeto-Nanojuncetea</i> (3130)	Gomphe de Graslin – <i>Gomphus graslinii</i> (1046)
Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin (6430)	Cuivré des marais – <i>Lycaena dispar</i> (1060)
Mégaphorbiaies eutrophes des eaux douces (6430-4)	Damier de la Succise – <i>Euphydryas aurinia</i> (1065)
Lisières forestières plus ou moins nitrophiles et hydroclines (6430-B)	Lucane cerf-volant – <i>Lucanus cervus</i> (1083)
Prairies fauchées thermo-atlantiques méso-hygrophiles du Sud-Ouest (6510-1)	Grand Capricorne – <i>Cerambyx cerdo</i> (1088)
Landes atlantiques fraîches méridionales (4030-8)	Lamproie de Planer – <i>Lampetra planeri</i> (1096)
Junipérais secondaires planitiaires à montagnardes à Genévrier commun (5130-2)	Chabot – <i>Cottus gobio</i> (1163)
Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> ( <i>Alno-Padion</i> , <i>Alnion incanaea</i> , <i>Salicion albae</i> ) (91E0)*	Cistude d'Europe – <i>Emys orbicularis</i> (1220)
Vieilles chênaies acidiphiles des plaines sablonneuses à <i>Quercus robur</i>	Grand Rhinolophe – <i>Rhinolophus ferrumequinum</i> (1304)
Chênaies galicio-portugaises à <i>Quercus robur</i> et <i>Quercus pyrenaica</i> (9230)	Loutre – <i>Lutra lutra</i> (1355)

\* habitat prioritaire



Au total, le site Natura 2000 de la Gélise compte donc 11 habitats d'intérêt communautaire, dont 1 est prioritaire, et 11 espèces d'intérêt communautaire, ou 12 si on compte le Vison d'Europe pour lequel aucun inventaire spécifique n'a été réalisé mais qui est potentiellement présent.



Agrion de Mercure



Cistudes d'Europe



Loutre d'Europe

Afin de préserver ces habitats et ces espèces d'intérêt communautaire, 12 objectifs de développement durable ont été définis pour le site Natura 2000 de la Gélise :

- Objectif A : préserver et restaurer le fonctionnement naturel des cours d'eau (niveaux d'eau, circulation sédimentaire...)
- Objectif B : maintenir des niveaux d'eau compatibles avec les exigences de la faune et de la flore
- Objectif C : conserver/restaurer les zones humides
- Objectif D : limiter le dérangement des espèces et la dégradation des habitats (piétinement, déchets...)
- Objectif E : conserver/restaurer la ripisylve
- Objectif F : favoriser la restauration et la gestion des milieux ouverts et semi ouverts compatible avec la conservation des habitats et des espèces
- Objectif G : favoriser une gestion des milieux forestiers compatible avec la conservation des habitats et des espèces
- Objectif H : contrôler la prolifération des espèces exotiques envahissantes
- Objectif I : assurer la mise en œuvre du document d'objectifs
- Objectif J : contribuer à la compréhension des enjeux écologiques et faciliter leur prise en compte
- Objectif K : contribuer à la mise en cohérence des différents programmes d'aménagement ou de gestion de site et s'assurer de l'intégration des enjeux de biodiversité
- Objectif L : améliorer les connaissances du site et assurer les suivis nécessaires

Pour atteindre ces objectifs, 31 mesures ont été identifiées dans le document d'objectifs :

Code	Intitulé	Moyens disponibles
Mesure A1	Encourager la restauration, l'entretien, l'équipement des ouvrages hydrauliques de régulation des niveaux d'eau	Contrat ni-ni Subv. Agence de l'Eau
Mesure A2	Restauration sélective de la fonctionnalité de certaines annexes hydraulique à potentiel piscicole	Contrat ni-ni Subv. Agence de l'Eau
Mesure A3	Aménager les ouvrages routiers identifiés comme inadaptés au cheminement du Vison d'Europe	Contrat ni-ni
Mesure B1	Développer une gestion concertée des niveaux d'eau, mise en place d'un protocole d'ouverture/fermeture des vannes	Animation
Mesure C1	Promouvoir la restauration et l'entretien des étangs et des mares	Contrat ni-ni Contrat forestier MAEC Subv. Agence de l'Eau
Mesure C2	Maintenir des surfaces prairiales en zone inondable	MAEC
Mesure C3	Elargir les bandes enherbées	MAEC
Mesure C4	Entretien mécaniques des formations végétales hygrophiles	Contrat ni-ni MAEC
Mesure C5	Chantier ou aménagement de lutte contre l'envasement des étangs, lacs et plans d'eau	Contrat ni-ni Subv. Agence de l'Eau
Mesure D1	Maîtriser la fréquentation dans les zones hébergeant des espèces d'intérêt communautaire sensibles au dérangement	Contrat ni-ni
Mesure E1	Entretien et restaurer les ripisylves, végétations de berge, et enlever de façon raisonnée les embâcles	Contrat ni-ni Contrat forestier MAEC Subv. Agence de l'Eau
Mesure E2	Mise en défens de la ripisylve et aménagement de points d'abreuvement sur les prairies pâturées en bordure de cours d'eau	Contrat forestier MAEC Subv. Agence de l'Eau
Mesure E3	Conserver ou créer de la ripisylve ou des bandes enherbées (ou de gel) au-delà des exigences réglementaires	Contrat forestier MAEC
Mesure F1	Favoriser la reconversion des cultures en prairies	MAEC
Mesure F2	Favoriser une gestion extensive des prairies	Contrat ni-ni MAEC
Mesure F3	Gestion des refus sur les prairies pâturées par un entretien mécanique	Contrat ni-ni
Mesure G1	Encourager les pratiques de régénération dirigées pour favoriser l'émergence du semis et de la régénération naturels	Contrat forestier
Mesure G2	Conserver les vieux chênes (gîtes d'espèces d'intérêt communautaire) sur les parcelles forestières	Contrat forestier
Mesure G3	Diversifier les habitats ou micro-habitats par ouverture ou réouverture des parcelles ou d'îlots	Contrat ni-ni Contrat forestier
Mesure G4	Réalisation de dégagements ou débroussailllements manuels à la place de dégagements ou débroussailllements chimiques ou mécaniques	Contrat forestier
Mesure H1	Chantier d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable	Contrat ni-ni
Mesure H2	Aide au développement d'un réseau de lutte contre le Vison d'Amérique et à la mise en œuvre de cette lutte sur le terrain	Animation
Mesure I1	Faire émerger les contrats Natura 2000 puis assurer un soutien technique aux maîtres d'ouvrage	Animation
Mesure I2	Elaborer le plan agro-environnemental en collaboration avec les Chambres d'Agriculture et les services de l'Etat	Animation
Mesure I3	Informers les usagers du site sur la charte Natura 2000	Animation
Mesure J1	Informers les usagers, le public scolaire, les acteurs locaux et la population sur les enjeux liés à Natura 2000	Animation

Mesure J2	Assurer un partenariat avec les interlocuteurs des domaines du loisir, tourisme, sport, afin d'améliorer la prise en compte des habitats patrimoniaux dans leurs activités	Animation
Mesure K1	Veille générale sur le site : suivi des politiques publiques et analyse des projets vis-à-vis de la conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire	Animation
Mesure L1	Mettre en place un tableau de bord de la gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire (indicateurs/bilan annuel)	Animation
Mesure L2	Suivre l'impact des mesures engagées sur les habitats et espèces visées en perspective de l'évaluation finale du document d'objectifs	Animation
Mesure L3	Améliorer les connaissances sur les populations animales et les herbiers aquatiques	Animation

#### IV. Missions de la structure animatrice

Les missions d'Albret Communauté, pour le volet Natura 2000, s'articulent autour des points suivants :

- Actions contractuelles pour la gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire : MAEC, contrats forestiers, contrats ni-ni, charte
- Aide technique pour les projets de gestion et de restauration des milieux naturels et pour les évaluations des incidences
- Information, communication, sensibilisation et animation de réseau
- Suivis scientifiques et techniques et amélioration des connaissances
- Veille à la cohérence des politiques publiques
- Gestion administrative, financière, et animation de la gouvernance du site



La Gélise sur la commune de Parleboscq

## **B. Gestion des habitats et des espèces**



## I. Les contrats et la charte Natura 2000

Au cours de cette deuxième année d'animation, certains propriétaires étaient intéressés par les contrats Natura 2000, principalement concernant la réouverture de milieux et/ou le maintien de l'ouverture par une gestion extensive. Cependant, les contraintes des cahiers des charges, ou encore les retards de paiement, les ont découragé.

Un contrat avait été déposé à la DDT 32 concernant des actions d'entretien de la ripisylve, mais compte-tenu des délais de traitement, des retards de paiement, et des actions prochaines du syndicat de rivière sur ce secteur, il n'a pas été suivi par les propriétaires.

Ainsi, aucun contrat Natura 2000 n'a pour le moment été mis en place sur le site Natura 2000 de la Gélise.

La charte quant à elle a été signée par deux propriétaires :

- sur la commune de Réaup-Lisse, par les propriétaires d'un camping, pour une surface de 14 ha environ,
- sur la commune de Parleboscq, par un agriculteur qui souhaitait s'engager dans le programme AREA, pour une surface de 28,5 ha.

29,5 heures ont été passées sur cette mission pour l'année 2017, soit 2 % du temps de travail.

## II. Les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques

En 2016, une grande partie du site Natura 2000 de la Gélise étant constitué d'espaces agricoles, un PAEC a été mis en place pour le territoire situé en Aquitaine, la partie située dans le Gers étant déjà concernée par le PAEC du Bas Armagnac, piloté par l'ADASEA du Gers depuis 2015.

Après discussions avec le groupe de travail mis en place fin 2016 notamment, ce PAEC a été réactualisé en 2017. Certaines mesures ont été retirées, d'autres ont été ajoutées, et les montants ont été recalculés conformément aux directives nationales et régionales.

Comme en 2016, avant transmission à la Région pour validation, ce document a été mis en consultation auprès des chambres d'agriculture 40 et 47 et des services de l'Etat (DDT 47, DDTM 40 et DREAL).



Voici les mesures qui ont été définies :

Code mesure / Nom mesure	Couvert concerné	Engagements unitaires	Objectifs	Caractéristiques	Rémunération
AQ_GELI_HE01 : réouverture d'une prairie	Prairies	OUVERT_01	Rouvrir des surfaces en cours de fermeture ne permettant plus une exploitation par fauche ou par pâturage afin d'éviter la banalisation des milieux et donc de favoriser la biodiversité	Mettre en œuvre les programmes d'ouverture et d'entretien Absence de désherbage chimique	246,76 €/ha/an
AQ_GELI_HE02 : gestion extensive d'une prairie de fauche avec retard de fauche de 15 jours	Prairies	HERBE_06	Maintenir et améliorer l'entretien des prairies de fauche de manière extensive par une fauche tardive	Absence de fauche entre le 1 <sup>er</sup> mars et le 1 <sup>er</sup> juin Interdiction de retournement des surfaces Interdiction d'utilisation de produits phytosanitaires	95,36 €/ha/an
AQ_GELI_HE03 : gestion extensive d'une prairie de fauche avec retard de fauche de 30 jours	Prairies	HERBE_06	Maintenir et améliorer l'entretien des prairies de fauche de manière extensive par une fauche tardive	Absence de fauche entre le 1 <sup>er</sup> mars et le 15 juin Interdiction de retournement des surfaces Interdiction d'utilisation de produits phytosanitaires	171,86 €/ha/an
AQ_GELI_HE04 : gestion extensive d'une prairie de fauche avec retard de fauche de 15 jours et absence de fertilisation azotée	Prairies	HERBE_03 HERBE_06	Maintenir et améliorer l'entretien des prairies de fauche de manière extensive par une fauche tardive et une absence de fertilisation azotée	Absence de fauche entre le 1 <sup>er</sup> mars et le 1 <sup>er</sup> juin Interdiction de retournement des surfaces Interdiction d'utilisation de produits phytosanitaires Absence totale d'apport de fertilisants azotés	127,83 €/ha/an
AQ_GELI_HE05 : gestion extensive d'une prairie de fauche avec retard de fauche de 30 jours et absence de fertilisation azotée	Prairies	HERBE_03 HERBE_06	Maintenir et améliorer l'entretien des prairies de fauche de manière extensive par une fauche tardive et une absence de fertilisation azotée	Absence de fauche entre le 1 <sup>er</sup> mars et le 15 juin Interdiction de retournement des surfaces Interdiction d'utilisation de produits phytosanitaires Absence totale d'apport de fertilisants azotés	204,33 €/ha/an
AQ_GELI_HE08 : gestion extensive d'une prairie pâturée	Prairies	HERBE_03 HERBE_04 OUVERT_02	Maintenir et améliorer l'entretien des prairies pâturées de manière extensive en supprimant les apports d'intrants et en limitant le chargement	Absence totale d'apport de fertilisants azotés Interdiction de retournement des surfaces Interdiction d'utilisation de produits phytosanitaires Respecter un chargement maximal moyen annuel de 1,2 UGB/ha En cas de fauche : retard de 30 jours Elimination manuelle ou mécanique des rejets ligneux et autres végétaux indésirables ou envahissants	203,33 €/ha/an
AQ_GELI_HE09 : gestion extensive d'une prairie pâturée en milieu humide	Prairies	HERBE_03 HERBE_04 HERBE_13 OUVERT_02	Maintenir et améliorer l'entretien des prairies pâturées de manière extensive en supprimant les apports d'intrants et en limitant le chargement afin de préserver les milieux humides	Absence totale d'apport de fertilisants azotés Interdiction de retournement des surfaces Interdiction d'utilisation de produits phytosanitaires Respecter un chargement maximal moyen annuel de 1 UGB/ha En cas de fauche : retard de 30 jours Mettre en œuvre le plan de gestion élaboré par la structure animatrice Elimination manuelle ou mécanique des rejets ligneux et autres végétaux indésirables ou envahissants	323,33 €/ha/an

AQ_GELI_HE20 : gestion extensive d'une prairie pâturée en sous-bois	Prairies	HERBE_04 HERBE_10	Maintenir un équilibre entre couvert herbacé et couvert arboré afin d'améliorer la biodiversité et de lutter contre les risques incendies	Respecter un chargement maximal moyen annuel de 1 UGB/ha Interdiction de retournement des surfaces Interdiction d'utilisation de produits phytosanitaires En cas de fauche : retard de 30 jours Mettre en œuvre le plan de gestion élaboré par la structure animatrice	178,48 €/ha/an
AQ_GELI_HE11 : élargir les bandes enherbées	Grandes cultures	COUVER_06	Planter et maintenir des couverts herbacés pérennes pour améliorer la biodiversité et limiter l'impact des grandes cultures sur les cours d'eau	Mettre en place un couvert herbacé, en respectant ceux autorisés Maintenir le couvert pérenne et sa localisation initiale Respecter une largeur minimale de 10 m en bordure de cours d'eau et de 5 m en bordure d'éléments topographiques intéressants	304,00 €/ha/an
AQ_GELI_HE12 : conversion d'une culture en prairie	Grandes cultures	COUVER_06 HERBE_03	Planter et maintenir des couverts herbacés pérennes pour améliorer la biodiversité et limiter l'impact des grandes cultures sur les cours d'eau	Mettre en place un couvert herbacé, en respectant ceux autorisés Maintenir le couvert pérenne et sa localisation initiale Absence totale d'apport de fertilisants azotés Interdiction du retournement des surfaces Interdiction d'utilisation de produits phytosanitaires	336,47 €/ha/an
AQ_GELI_HE13 : conversion d'une culture en prairie de fauche avec retard de fauche de 15 jours	Grandes cultures	COUVER_06 HERBE_03 HERBE_06	Planter et maintenir des couverts herbacés pérennes pour améliorer la biodiversité et limiter l'impact des grandes cultures sur les cours d'eau	Mettre en place un couvert herbacé, en respectant ceux autorisés Maintenir le couvert pérenne et sa localisation initiale Absence totale d'apport de fertilisants azotés Interdiction du retournement des surfaces Interdiction d'utilisation de produits phytosanitaires Absence de fauche entre le 1 <sup>er</sup> mars et le 1 <sup>er</sup> juin	431,83 €/ha/an
AQ_GELI_HE15 : conversion d'une culture en prairie pâturée	Grandes cultures	COUVER_06 HERBE_03 HERBE_04	Planter et maintenir des couverts herbacés pérennes pour améliorer la biodiversité et limiter l'impact des grandes cultures sur les cours d'eau	Mettre en place un couvert herbacé, en respectant ceux autorisés Maintenir le couvert pérenne et sa localisation initiale Absence totale d'apport de fertilisants azotés Interdiction du retournement des surfaces Interdiction d'utilisation de produits phytosanitaires Respecter un chargement maximal annuel moyen de 1,2 UGB/ha En cas de fauche : retard de 30 jours	411,91 €/ha/an
AQ_GELI_VI01 : enherbement sur les inter-rangs de vigne	Vignes	COUVER03	Couvrir les sols laissés nus dans les inter-rangs de vignes par la mise en place d'un couvert herbacé pérenne permettant de réduire les risques d'érosion du sol et de lessivage ou de ruissellement	Respect des espèces autorisées Enherbement de a totalité de chaque parcelle engagée Maintien du couvert herbacé avec entretien par fauche ou par pâturage Absence d'intervention mécanique entre le 15 mars et le 15 juin Interdiction de traitements herbicides sur les parties enherbées	160,78 €/ha/an
AQ_GELI_VI02 : entretien des inter-rangs de vigne	Vignes	COUVER11	Entretien des couvertures naturelles efficaces des sols dans les inter-rangs de vignes par la suppression du désherbage, principalement afin de réduire les	Présence d'une couverture sur tous les inter-rangs des parcelles engagées Respect du type de couvert autorisé	109,58 €/ha/an



			risques de lessivage ou de ruissellement et les risques d'érosion du sol	Absence d'intervention mécanique entre le 15 mars et le 15 juin Interdiction de traitements herbicides sur les parties enherbées	
AQ_GELI_GC02 : développer des cultures de légumineuses dans les systèmes irrigués	Grandes cultures	IRRIG05	Préserver la ressource en eau en réduisant les prélèvements et améliorer la qualité de l'eau en réduisant les apports d'azote Réduire l'érosion des sols	Implantation de deux cultures de légumineuses en substitution d'autres cultures irriguées sur chaque parcelle au cours des cinq ans d'engagement Implantation des cultures de légumineuses chaque année sur au moins 40 % de la surface engagée Interdiction de retour d'une culture de légumineuse dans l'assolement deux années successives Absence de fertilisation azotée sur la culture de légumineuses Présence d'une culture intermédiaire si la culture de légumineuses n'est pas suivie d'une culture d'hiver	171,25 €/ha/an
AQ_GELI_HA01 : entretien des haies	Haies	LINEA01	Réaliser un entretien des haies compatible avec la présence d'une richesse faunistique et floristique	Mettre en œuvre le plan de gestion réalisé par la structure animatrice Réalisation des interventions du 15 octobre au 15 février Utilisation de matériel n'éclatant pas les branches Interdiction d'utilisation de produits phytosanitaires	0,90 €/ml/an
AQ_GELI_BO01 : entretien des bosquets	Bosquets	LINEA04	Réaliser un entretien des bosquets compatible avec la présence d'une richesse faunistique et floristique	Mettre en œuvre le plan de gestion réalisé par la structure animatrice Réalisation des interventions du 15 octobre au 15 février Utilisation de matériel n'éclatant pas les branches Interdiction d'utilisation de produits phytosanitaires	364,62 €/ha/an
AQ_GELI_FO01 : entretien des fossés	Fossés	LINEA06	Réaliser un entretien des fossés et des rigoles de drainage et d'irrigation permettant de maintenir des flancs végétalisés et l'expression favorable de la biodiversité	Mettre en œuvre le plan de gestion réalisé par la structure animatrice Réalisation des interventions du 1 <sup>er</sup> septembre au 15 octobre Absence de recalibrage et redressement des fossés et rigoles Interdiction d'utilisation de produits phytosanitaires	3,23 €/ml/an
AQ_GELI_PE01 : entretien des mares et des plans d'eau	Plans d'eau	LINEA_07	Réaliser un entretien des mares et des plans d'eau situés en milieu agricole permettant de maintenir l'ensemble des rôles de ces milieux particuliers	Mettre en œuvre le plan de gestion réalisé par la structure animatrice Interdiction de colmatage plastique Interdiction d'utilisation de produits phytosanitaires	149,16 €/ha/an

Les parcelles éligibles sont les îlots PAC situés en Aquitaine inclus en totalité ou en partie, ou bordant le site Natura 2000 de la Gélise, soit environ 2300 ha ; la surface totale du territoire concerné par le PAEC étant de 4300 ha environ.

Suite à la validation par la Région, le PAEC a été présenté aux agriculteurs concernés au cours de 2 réunions qui ont eu lieu les 27 et 30 mars, respectivement sur les communes de Rimbez-et-Baudiets (40) et de Mézin (47).

104 agriculteurs ont été conviés et une petite quinzaine est venue. Des visites individuelles ont également été mises en places, qui ont touchés une quinzaine d'agriculteurs également.



Pour l'année 2017, 9 agriculteurs se sont engagés dans une MAEC, dont 4 dans les Landes et 5 dans le Lot-et-Garonne, pour une surface de 77,75 ha et un montant total de subvention par an de 19 014,97 €, soit 95 074,87 € pour les 5 années d'engagements. Chaque contractualisation a donné lieu à une visite de l'exploitation et notamment des parcelles engagées pour établir un diagnostic d'exploitation et de parcelles.



Parcelle engagée dans une MAEC "Gestion extensive d'une prairie pâturée" – Sainte-Maure-de-Peyriac (47)



Parcelle engagée dans une MAEC "Conversion de culture en prairie" – Parleboscq (40)



Parcelle engagée dans une MAEC "Gestion extensive d'une prairie pâturée en milieu humide" – Parleboscq (40)



Parcelle engagée dans une MAEC "Gestion extensive d'une prairie de fauche" – Réaup-Lisse (47)

Voici le détail des contractualisations pour l'année 2017 :

Type d'agriculture	Commune	MAEC choisie(s)	Surface engagée	Subvention
Agriculteur céréalier	Parleboscq (40)	AQ_GELI_HE13 : conversion d'une culture en prairie avec retard de fauche de 15 jours	3,36 ha	1450,95 €/an
Eleveur ovin	Mézin (47)	AQ_GELI_HE20 : gestion extensive de prairies pâturées en sous-bois	1,77 ha	315,91 €/an
Eleveur équin	Gabarret (40)	AQ_GELI_HE08 : gestion extensive de prairies pâturées	8,5 ha	1728,31 €/an
Agriculteur céréalier / Eleveur porcin	Mézin (47)	AQ_GELI_HE13 : conversion d'une culture en prairie avec retard de fauche de 15 jours	3,12 ha	1347,31 €/an
Arboriculteur	Nérac (47)	AQ_GELI_HE04 : gestion extensive d'une prairie de fauche avec retard de fauche de 15 jours et absence de fertilisation azotée	2,07 ha	264,61 €/an
		AQ_GELI_HE08 : gestion extensive de prairies pâturées	1,34 ha	272,46 €/an

		AQ_GELI_HE20 : gestion extensive de prairies pâturées en sous-bois	1,9 ha	339,11 €/an
Eleveur équin	Parleboscq (40)	AQ_GELI_HE09 : gestion extensive d'une prairie pâturée en milieu humide	0,83 ha	268,36 €/an
		AQ_GELI_HE01 : réouverture d'une prairie	0,5 ha	123,38 €/an
Eleveur ovin	Sainte-Maure-de-Peyriac / Sos (47)	AQ_GELI_HE05 : gestion extensive d'une prairie de fauche avec retard de fauche de 30 jours et absence de fertilisation azotée	0,63 ha	128,73 €/an
		AQ_GELI_HE08 : gestion extensive d'une prairie pâturée	4,95 ha	1006,48 €/an
		AQ_GELI_HE20 : gestion extensive de prairies pâturées en sous-bois	3,48 ha	621,11
Agriculteur céréaliier / Viticulteur	Réaup-Lisse (47)	AQ_GELI_HE05 : gestion extensive d'une prairie de fauche avec retard de fauche de 30 jours et absence de fertilisation azotée	5,91 ha	1207,59 €/an
		AQ_GELI_HE08 : gestion extensive d'une prairie pâturée	6,79 ha	1380,61 €/an
		AQ_GELI_HE13 : conversion d'une culture en prairie avec retard de fauche de 15 jours	9,51 ha	4106,70 €/an
Eleveur ovin / Viticulteur	Escalans / Parleboscq (40)	AQ_GELI_HE08 : gestion extensive d'une prairie pâturée	13,37 ha	2718,52 €/an
		AQ_GELI_HE20 : gestion extensive de prairies pâturées en sous-bois	9,72 ha	1734,83 €/an
<b>Total</b>			<b>77,75 ha</b>	<b>19014,97 €/an</b>

Pour les MAEC signée en 2016, un suivi a été réalisé, principalement sous forme d'un suivi photo, mais également sous la forme d'un relevé floristique.

Les agriculteurs ont été à nouveau contactés afin de connaître leurs éventuelles difficultés à appliquer les cahiers des charges ; le principal problème concerne les retards de paiement.

Un suivi est également prévu pour les MAEC signées en 2017.

268,5 heures ont été passées sur cette mission pour l'année 2017, soit 21 % du temps de travail. Ceci inclus l'élaboration du PAEC, les réunions et les rencontres avec les agriculteurs, les contacts avec les partenaires...

### III. Les autres outils financiers

La Gélise et ses principaux affluents sont gérés par Albret Communauté pour la partie située en Lot-et-Garonne et par le Syndicat d'Aménagement des Bassins de la Gélise et de l'Isaute pour la partie située dans le Gers et dans les Landes. A ce titre, ils perçoivent des financements de l'Agence de l'Eau Adour Garonne, des Conseils Régionaux, des Conseils Départementaux et des Communes pour mener à bien les travaux d'entretien et de restauration des cours d'eau.

Albret Communauté est doté d'un Plan Pluriannuel de Gestion qui a été déclaré d'intérêt général (DIG) par arrêté préfectoral le 20 juillet 2016, et qui fait suite au précédent programme 2006-2016. Celui-ci fixe le programme des travaux envisagés pour les 5 années à venir, reconductible pour 5 ans.

Cette année, 11 000 m de berges de la rivière Gélise a été entretenue, du moulin de Lasserre à Mézin jusqu'au moulin d'Estabaque à Andiran, 5 800 m de berges sur la Gueyze, de Massé sur la

commune de Sos jusqu'à la confluence avec la Gélise, et 1 560 m de berges sur le Criéré, de « la Papeterie » sur la commune de Réaup-Lisse jusqu'à la confluence avec la Gélise. Le montant total des travaux s'élève à 100 920 €.

Dans le Gers et les Landes, des travaux d'entretien de la végétation de berge et d'enlèvement raisonné des embâcles doivent commencer en début d'année 2018, dans le cadre d'une DIG simplifiée sur tous le linéaire de la Gélise (exceptées les communes de Lupiac et de Dému, non adhérentes), soit 83,41 km de berges, afin de rattraper le retard accumulé compte-tenu de l'absence de DIG jusqu'alors.

Ces travaux sont gérés par les techniciens de rivière des deux structures avec lesquels l'animatrice du site Natura 2000 de la Gélise travaille de manière coordonnée.



## C. Aide technique



Cette mission a pour but d'encadrer les propriétaires privés sur les actions qu'ils souhaitent mettre en place dans le site Natura 2000 de la Gélise.

Ainsi, l'animatrice du site a rencontré un certain nombre de propriétaire afin de les conseiller sur leurs actions, les sensibiliser sur les impacts potentiels sur les habitats et les espèces d'intérêt communautaire, ou les aider à réaliser des évaluations d'incidence. A chaque fois, une information sur les contrats susceptibles de les intéresser a été donnée, ainsi que des informations sur la charte Natura 2000.

La liste des propriétaires figure dans le tableau ci-dessous.

Type de propriétaire	Commune	Projet	Contrats potentiels	Code Espèces/Habitats concernés (existants ou potentiels)
Propriétaire privé	Barbaste (47)	Restauration/Mise en valeur d'une zone humide ou réhabilitation d'un plan d'eau	G3, F2	1044, 1046, 1060, 1065, 1083, 1088, 1096, 1163, 1304, 1356 6430, 91E0*
Propriétaire privé	Parleboscq (40)	Restauration de la retenue d'eau en aval de son moulin	C1	1046, 1060, 1065, 1096, 1163, 1220, 1356 3260, 6430
Propriétaire d'un camping	Réaup-Lisse (47)	Restauration d'un plan d'eau Gestion et mise en valeur d'une zone humide Valorisation pédagogique	A1, C1, C5, F2	1044, 1046, 1060, 1065, 1083, 1088, 1096, 1163, 1220, 1304, 1355, 1356 6430, 6510
Propriétaire privé	Castelnau d'Auzan (32) - Parleboscq (40)	Gestion extensive de prairies pâturées Entretien de la ripisylve	F2	1044, 1046, 1060, 1065, 1220, 1304, 1355, 1356 6510, 91E0*
Propriétaire privé	Réaup-Lisse (47)	Création d'une mare Conversion d'une peupleraie en prairie	C1	1044, 1046, 1060, 1065, 1096, 1163, 1220, 1304, 1355, 1356 6430, 6510, 91E0*
Propriétaire privé	Escalans (40)	Entretien de la ripisylve Vidange d'un plan d'eau (évaluation d'incidence)		1044, 1046, 1060, 1065, 1083, 1088, 1096, 1163, 1220, 1304, 1355, 1356 6430, 9230, 9190, 91E0*
Futur propriétaire	Castelnau d'Auzan (32)	Gestion extensive de prairies pâturées Mise en place d'un abreuvoir Entretien de la ripisylve	F2	1044, 1046, 1060, 1065, 1096, 1163, 1220, 1304, 1355, 1356 6510

L'animatrice a également encadré le Syndicat d'Aménagement des Bassins de la Gélise et de l'Isaute pour réaliser l'évaluation d'incidence relative aux travaux d'entretien des berges de la Gélise.

127,5 heures ont été passées sur cette mission pour l'année 2017, soit 10 % du temps de travail.



## D. Information, communication, sensibilisation



Lors de la dernière réunion du comité de pilotage, le 6 septembre 2016, les Elus du territoire ont fait de la sensibilisation et de la communication l'objectif prioritaire des missions de l'animatrice. Ainsi, cette mission occupe une place importante dans le travail de l'animatrice, pour faire connaître le site et pour sensibiliser les acteurs, les partenaires, le grand public et les scolaires à la préservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaires.

486 heures ont été passées sur cette mission pour l'année 2017, soit 38 % du temps de travail.

## I. Création/Mise à jour d'outils de communication

Les différents supports de communication créés en 2016 ont été actualisés et/ou reconstruits cette année :

- le site Internet, créé en partenariat avec l'ATEN. Il est visible à l'adresse <http://gelise.n2000.fr> et regroupe toutes les informations sur Natura 2000 et sur le site de la Gélise. Les supports de communication y sont disponibles en téléchargement, ainsi que le document d'objectifs, les comptes rendus de réunions/comité de pilotage ou autres documents utiles. Les actualités du site Natura 2000 de la Gélise y figurent également.



- la lettre d'information, composée de 4 pages A4. Les tirages sont effectués à 1000 exemplaires pour chaque numéro, pour un montant de 270 € TTC environ. Les lettres sont distribuées en mairie et laissées à disposition des usagers.

Le deuxième numéro est sorti en février 2017, il contenait des informations sur les MAEC, ainsi qu'un zoom sur le Chabot. Le numéro 3 est sorti en décembre 2017 ; il contient des informations sur ce qui a été mis en place sur le site de la Gélise ainsi qu'un zoom sur les forêts alluviales.

- De nouveaux supports ont été créés, principalement pour sensibiliser les scolaires, mais aussi le grand public. Ce sont des puzzles et une mallette pédagogique, créés par l'Atelier Nature à Feugarolles pour un montant total de 1690 € HT.



Mallette pédagogique et puzzles



Inauguration d'un panneau pour une conversion de cultures en prairies sur Parleboscq

- Des panneaux à destination des signataires ont également été créés et distribués aux personnes qui se sont engagés dans des MAEC ou dans la charte Natura 2000. 25 ont été créés, et pour le moment 10 ont été distribués, et 5 sont en cours de distribution. Ces panneaux permettent de valoriser l'engagement des signataires et de communiquer sur la démarche Natura 2000.

156 heures ont été passées sur cette mission de création de supports de communication pour l'année 2017, soit 12 % du temps de travail.

## II. Organisation et participation à des réunions d'information ou à des manifestations

Afin d'effectuer des points d'avancement sur le travail effectué dans le cadre de Natura 2000, des réunions à destination des Elus du bassin de la Gélise sont effectuées. En 2017, une réunion a été organisée avec les Elus du Gers et des Landes le 23 mars, une réunion a été organisée avec les Elus du Lot-et-Garonne le 28 septembre et une réunion de bilan concernant la totalité des communes du site Natura 2000 a été organisée le 20 décembre.

Des réunions d'information avec les agriculteurs ont également été organisées afin de les informer sur le dispositif MAEC (cf. partie B.II.).

Du 17 au 21 mai 2017 a eu lieu la fête de la nature, manifestation nationale annuelle ayant pour but de faire découvrir la nature au grand public. Comme en 2016, l'animatrice a mis en place une sortie de découverte du site Natura 2000 de la Gélise auprès du grand public sur la commune de Sos le dimanche 21 mai. Cela a moins bien fonctionné que l'année précédente puisque cette manifestation n'a touché que deux personnes.



La Garenne Partie de Nérac est un éco-festival qui permet aux acteurs locaux de communiquer sur le développement durable et le respect de l'environnement. Comme en 2016, l'animatrice du site Natura 2000 de la Gélise y a participé le 15 avril en encadrant une randonnée nature / présentation de la Cistude sur le site de Ste Catherine à Réaup-Lisse. Une dizaine de personnes étaient présentes.

Une sortie botanique dans le site Natura 2000 a également été mise en place le 2 septembre 2017 au lieu-dit Sainte-Catherine sur la commune de Réaup-Lisse, en partenariat avec le Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique. Elle a réuni une dizaine de personnes.

Au cours de l'année 2017, l'animatrice du site Natura 2000 de la Gélise a également été sollicitée par des communes pour présenter Natura 2000 :

- la commune d'Andiran a sollicité l'animatrice pour présenter le dispositif Natura 2000 lors de son conseil municipal le 6 avril.
- la commune de Sos a également bénéficié d'une présentation de l'animatrice lors de son conseil municipal du 4 décembre.



### III. Sensibilisation des scolaires

La sensibilisation des scolaires est une mission importante du travail d'animateur Natura 2000, car elle permet de communiquer sur la préservation des espèces et des habitats du site Natura 2000 de la Gélise non seulement auprès des enfants, mais également auprès des parents de façon indirecte. Il s'agit d'un public très local qui vit dans ou à proximité du site, et qui est donc susceptible de s'engager dans la démarche Natura 2000. Cette mission a été définie comme prioritaire lors du dernier comité de pilotage le 6 septembre 2016.

En 2017, l'animatrice a organisé dix animations auprès des scolaires :

- le 2 février : animation pour la journée mondiale des zones humides auprès des classes des écoles de Villeneuve de Mézin et de Poudenas (maternelle et primaire), en partenariat avec la Fédération de Pêche et l'AAPPMA de Mézin. Les poissons des rivières et des plans d'eau ont été présentés aux 22 élèves à travers une petite pêche dans le lac de retenue, et les plus grands ont pu réaliser un IBGN simplifié sur une rivière fictive afin de localiser une pollution.



- le 8 février : là encore pour la journée mondiale des zones humides, animation auprès d'élèves du groupe scolaires de Gabarret. Les élèves ont découvert la Gélise au niveau de l'église de Mauras sur la commune de Parleboscq ainsi que le dispositif des MAEC et son importance pour la préservation des milieux naturels.
- le 21 avril : animation auprès des plus petits du centre de loisirs de Barbaste sur le thème de la forêt et des petites bêtes qui vivent grâce au bois mort.



- le 5 mai : balade le long de la Gélise auprès d'une quinzaine d'élèves du collège privé Sainte Clair de Nérac, à la découverte des activités agricoles permettant la gestion des milieux naturels et des Cistudes.

- le 2 juin : seconde animation avec les écoles de Poudenas et de Villeneuve de Mézin. Au programme, lecture de paysage et rôle de l'homme dans la gestion des milieux et découverte des petites bêtes des ruisseaux.



- le 15 juin : initialement prévu pour la fête de la nature le 18 mai, cette animation a été reportée à cause de la pluie. Toute l'école de Barbaste (une centaine d'élèves) était conviée à cette journée qui s'est organisée autour de 4 ateliers : une vidéo sur la Cistude (Dans la peau d'une Cistude, produit par Cistude Nature), un atelier animé par Yannick BIRKLY, le technicien rivière, sur la faune et la flore des rivières, un atelier animé par Marine FONT, l'animatrice du site Natura 2000, sur le cycle de vie des anguilles, et un rallye nature.



- les 6 et 9 octobre : animations avec la classe de troisième du lycée professionnel Jacques de Roma de Nérac sur le thème de la biodiversité, du fonctionnement des cours d'eau et des petites bêtes du sol.
- le 23 octobre : cette animation était destinée aux ados du centre de loisirs de Barbaste dans le cadre des chantiers jeunes pour la création d'une mare pédagogique. Cette séance avait pour but de découvrir les rôles d'une mare, de définir un cahier des charges pour la création (profil, dimensions, matériaux utilisés...) et de trouver la meilleure localisation sur site. Une autre séquence pour la création proprement dite sera organisée en 2018.
- le 14 novembre : animation avec les quatrièmes du collège de Mézin, en partenariat avec le technicien de rivière, à la découverte des travaux en rivière, de la faune et de la flore typique des cours d'eau et de l'articulation entre les activités humaines et la préservation de l'environnement.

La sensibilisation des scolaires et du grand public (paragraphe précédent) a nécessité 230,5 heures de travail, soit 18 % du temps.

#### IV. Animation de réseau

Cette partie concerne à la fois la prise de contact ainsi que la communication auprès des différents partenaires et la participation à la vie du réseau Natura 2000.

Natura 2000 étant un réseau, il est important de communiquer avec les autres animateurs afin d'échanger sur les actions mises en place dans les différents sites. Ainsi, des échanges par mail



ont lieu régulièrement, et des journées techniques sont mises en place, soit par les services de l'Etat, soit par les animateurs directement.

Cette année, deux réunions ont été organisées par les services de l'Etat auxquelles l'animatrice a participé :

- le 14 février a eu lieu une réunion des animateurs Natura 2000 de l'ancienne Région Aquitaine à Bazas en Gironde,
- le 16 novembre a eu lieu une réunion des animateurs Natura 2000 des Landes à Mont-de-Marsan.

Deux autres réunions étaient programmées pour l'année 2017 : le 2 octobre avec les animateurs de la région Occitanie (organisée par la DREAL), et le 1<sup>er</sup> décembre avec les animateurs de la Nouvelle Aquitaine (réunion informelle), mais l'animatrice n'a malheureusement pas pu y assister.

99,5 heures ont été passées sur cette mission d'animation de réseau, soit 8 % du temps de travail.



## **E. Amélioration des connaissances / Suivis scientifiques et techniques**



Ces actions concernent l'amélioration des connaissances, la veille sur le terrain et les formations.

L'amélioration des connaissances porte principalement sur les espèces et les habitats naturels présents, ainsi que sur le territoire. Des échanges techniques ont également eu lieu avec d'autres animateurs Natura 2000 ou d'autres structures, pour former l'animatrice à la cartographie des habitats, au SIG appliqué aux milieux aquatiques et aux inventaires Odonates.

Aucune formation n'a été effectuée cette année par l'animatrice, soit par manque de place, soit parce qu'elles ont été annulées.

La veille de terrain a consisté principalement à vérifier qu'il n'y ait pas de problèmes sur des zones "sensibles", à aller voir des zones signalées par des propriétaires ou des communes, à vérifier la mise en place des MAEC (cf. partie B.II.) et à suivre les chantiers d'entretien des cours d'eau menés par les techniciens de rivière.

121 heures ont été passées sur cette mission pour l'année 2017, soit 9 % du temps de travail. Se référer à la partie H. Synthèse pour plus de détails.



## **F. Veille à la cohérence des politiques publiques et du programme d'actions**



Un des rôles de l'animatrice Natura 2000 est de veiller à la cohérence des politiques publiques et des programmes d'actions sur le site.

Ainsi, lors de rencontres avec des collectivités, des partenaires, des gestionnaires ou des propriétaires privés, un rappel de la réglementation est effectué, afin que leurs projets soient en cohérence avec la préservation du site Natura 2000 de la Gélise.

L'animatrice a également représenté Natura 2000 lors de réunions techniques liées à d'autres projets de territoire, tel que le trajet de la Scandibérique, véloroute qui passe en Albret, et notamment dans le site Natura 2000 sur les communes de Réaup-Lisse, Mézin et Sos.

Elle est aussi en contact avec les techniciens rivière de son secteur afin de vérifier la compatibilité de leurs travaux avec la préservation du site Natura 2000 de la Gélise.

48,5 heures ont été passées sur cette mission pour l'année 2017, soit 4 % du temps de travail.



## **G. Gestion administrative et financière et animation de la gouvernance**



## I. Organisation de la gouvernance du site

Le comité de pilotage pour l'année 2017 aura lieu en début d'année 2018. Il figurera donc dans le prochain bilan d'animation.

## II. Actualisation de la charte

Avec le recul lié à l'animation, Albret Communauté a décidé d'actualiser la charte du site Natura 2000 de la Gélise. En effet, certaines fiches nécessitaient une actualisation, et d'autres ont été créées. C'est le cas des fiches milieux « autres forêts », « parcelles cultivées », « grottes, cavités ou bâti hébergeant des chauves-souris » et de la fiche activités « gestion et entretien des bas-côtés des voies ouvertes à la circulation ».

Cette nouvelle charte a pour le moment été soumise aux Elus du territoire aux professionnels des secteurs concernés. Elle sera présentée à la Commission Environnement pour validation en interne, puis au prochain Comité de Pilotage.

Cette action représente 3 % du temps de travail de l'animatrice en 2017, soit 36,5 heures.

## III. Autres actions

Certaines actions ne rentrent pas dans le cadre des actions présentées précédemment, et sont donc classées en "divers" dans la répartition du temps de travail de l'animatrice. Cela concerne par exemple l'encadrement des stagiaires.

L'administratif propre à la structure porteuse fait également partie de ces autres actions, ainsi que la rédaction de ce présent bilan et les demandes de subventions associées.

Pour plus de détails, se référer à la partie H. Synthèse.

Ces actions représentent 143 heures de travail pour l'année 2017, soit 11 % du temps de travail.



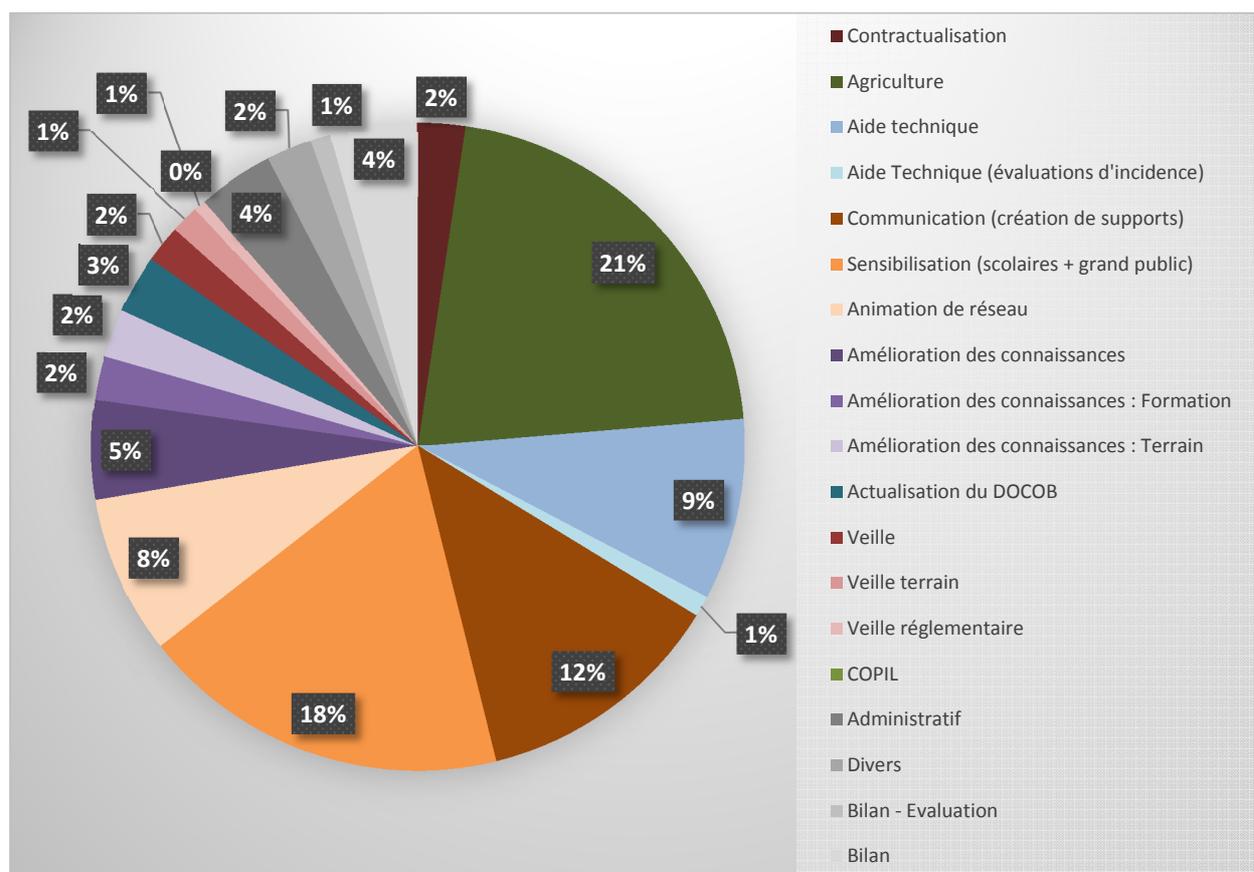
## H. Synthèse



## I. Répartition du temps de travail

Au cours de cette année, l'accent a été mis sur les actions de sensibilisation et sur la contractualisation auprès des agriculteurs. La communication, l'aide technique, l'animation de réseau et l'amélioration des connaissances occupent également une part non négligeable du travail de l'animatrice du site Natura 2000 de la Gélise.

Le temps de travail présenté ci-dessous correspond à la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2017.



Mission	Temps en heures
Agriculture	268,5
Contractualisation	29,5
Aide technique	127,5
Sensibilisation	230,5
Communication	156
Animation de réseau	99,5
Amélioration des connaissances	63
Amélioration des connaissances : Formation	27,5
Amélioration des connaissances : Terrain	30,5

Mission	Temps en heures
Actualisation du DOCOB (charte)	36,5
Veille Générale	23,5
Veille Réglementaire	7,5
Veille Terrain	17,5
COPIL	0
Administratif	47,5
Bilan	68
Divers	28,5



## II. Avis global sur les actions menées

Les actions menées en 2017 sont en cohérence avec le programme prévisionnel et les grands axes établis en comité de pilotage.

Les actions de communication et de sensibilisation occupent toujours la majeure partie du temps de travail de l'animatrice du site Natura 2000 de la Gélise (30 %), et notamment auprès des scolaires, conformément à ce qui avait été défini par le comité de pilotage du 6 septembre 2016.

Viennent ensuite les actions concernant la contractualisation avec les agriculteurs. Là encore, cette mission occupe une part importante du temps de travail (21 %), avec la mise à jour du PAEC, la prise de contact avec les agriculteurs, et les actions de contractualisation proprement dites (diagnostic d'exploitation, choix des MAEC...). La mise à jour du PAEC pour 2018 est également incluse dans ce temps de travail puisque les dates des appels à projet ont été avancées.

Le temps de travail dédié à l'aide technique a augmenté par rapport à 2016 (10 %), les projets étant plus conséquents et la mission Natura 2000 plus visible.

Les actions d'animation de réseau et d'amélioration des connaissances combinées aux actions de veille viennent ensuite, occupant respectivement 8 et 12 % du temps de travail, ce qui paraît tout à fait cohérent pour la deuxième année d'animation.

En 2017, une nouvelle mission est apparue, occupant 3 % du temps de travail : il s'agit de l'actualisation du DOCOB et particulièrement de la charte Natura 2000.

Le côté administratif, incluant les bilans et autres, occupent 11 % du temps de travail. C'est une part non négligeable du travail de l'animatrice, mais indispensable puisqu'il n'est pas délégué.

## III. Avis global sur les résultats obtenus

En 2017 :

- 13 agriculteurs (sur les 104 concernés par le site Natura 2000 de la Gélise) ont participé à des réunions d'information, 17 ont été rencontrés individuellement et 9 se sont engagés dans une/des MAEC, pour une surface de 77 hectares environ.
- 2 chartes ont été signées, pour une surface d'environ 42 hectares.
- 1 site Internet est mis à jour régulièrement.
- 2 lettres Natura 2000 ont été créées et diffusées via les mairies.
- 6 articles sont parus dans les journaux locaux concernant les actions menées sur le site.
- des articles ont été publiés dans les bulletins municipaux concernant la démarche Natura 2000 et les actions menées sur le site.



- 3 randonnées nature ont été mises en place, touchant environ 20 personnes.
- 2 participations à des conseils municipaux ont permis d'informer environ 25 élus à la démarche Natura 2000.
- 3 réunions d'avancement ont été organisées avec les élus référents du bassin versant de la Gélise, permettant de sensibiliser pratiquement toutes les communes concernées par le site Natura 2000.
- 9 établissements scolaires, soit environ 250 élèves, ont bénéficié d'actions de sensibilisation à la préservation du site Natura 2000 de la Gélise.
- toutes les communes (28) concernées par le site Natura 2000 de la Gélise sont régulièrement informées des actualités et des actions mises en place.
- 7 propriétaires ont été rencontrés pour une aide technique sur un projet ou sur une évaluation d'incidence.
- des échanges réguliers avec les services de l'Etat ont lieu, permettant une meilleure compréhension du contexte local et réglementaire.
- 2 réunions rassemblant les animateurs du réseau Natura 2000 ont été suivies par l'animatrice.

Ces chiffres semblent tout à fait en cohérence avec le programme prévisionnel élaboré fin 2016 ainsi qu'avec les axes prioritaires d'action défini par le comité de pilotage du 6 septembre 2016.

#### IV. Perspectives pour l'animation future

La contractualisation et l'aide technique devront sans doute occuper un peu plus de place dans le temps de travail de l'animatrice du site Natura 2000 de la Gélise. Les actions de sensibilisation et de communication occuperont encore une place importante dans le temps de travail.

Se référer au programme prévisionnel d'action pour plus de détails.



# Annexes

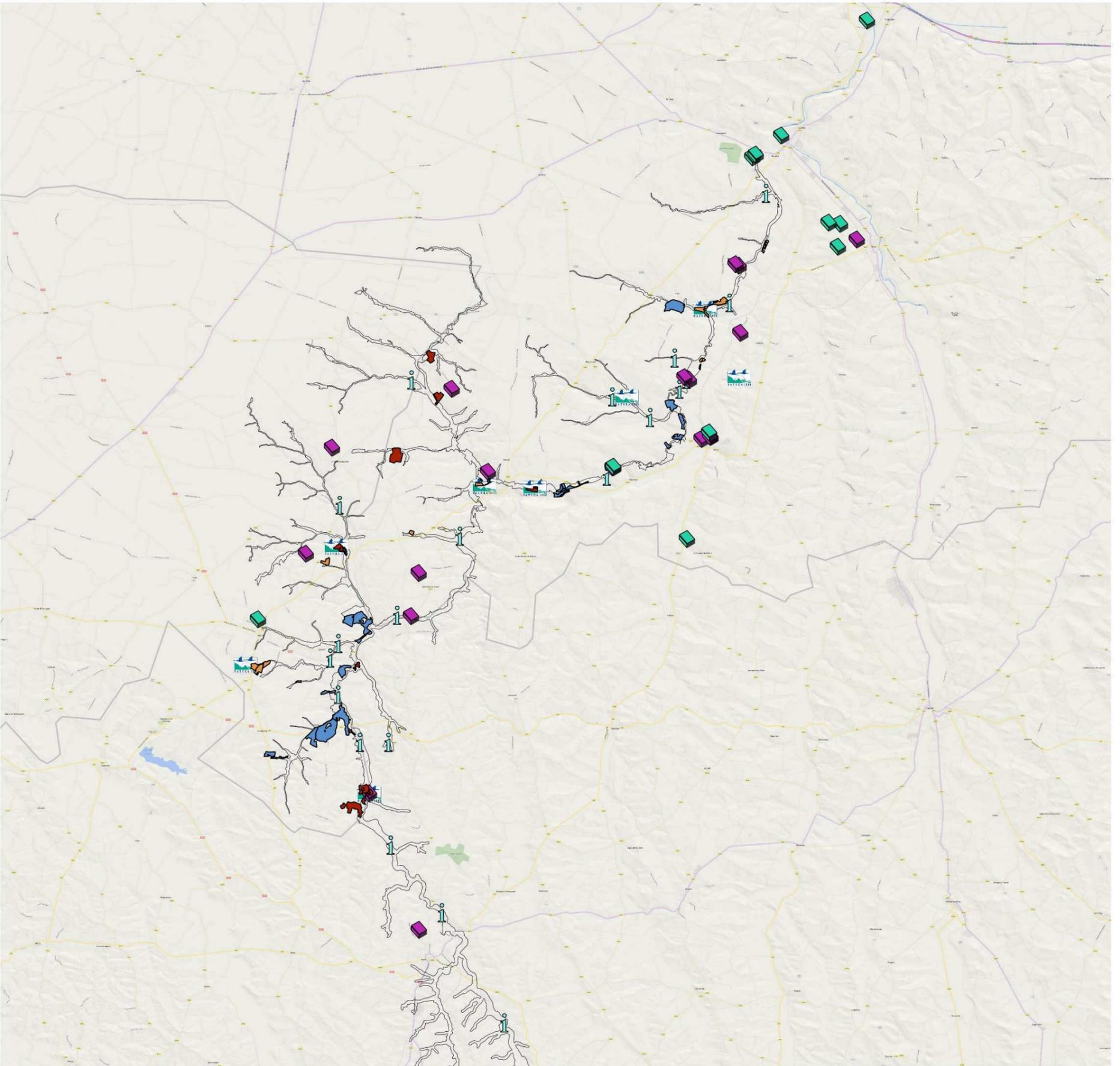


Carte des actions réalisées



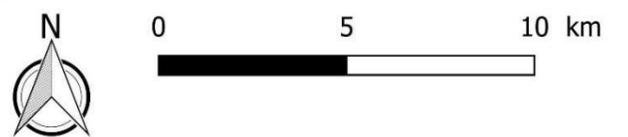
# Animation du site Natura 2000 de la Gélise

## Actions mises en place



### Légende

- Limites départementales
- Périmètre du site Natura 2000 de la Gélise
- Sensibilisation des scolaires
- Actions de sensibilisation
- Aide technique
- Panneaux signataires
- MAEC :**
- Contractualisée en 2016
- Contractualisée en 2017
- Rencontré



## Articles de presse

**LA DEPECHE.fr**

Lundi 06 février, 09:16, Saint-Gaston

Actualité > Grand Sud > Lot-et-Garonne > Lannes

Publié le 06/02/2017 à 03:51, Mis à jour le 06/02/2017 à 08:27

### Préservation rime avec éducation

Environnement



Au bord du lac de Villeneuve-de-Mézin, les écoliers ont pris un petit cours de pêche. L'objectif : sensibiliser les enfants sur l'importance de la biodiversité. / Photo DDM, G.B.

Natura 2000 organise des journées où des animateurs viennent expliquer aux enfants l'importance de la préservation de la nature. Ateliers, prévention et information, les écofers de Villeneuve-de-Mézin ont en fait l'expérience.

L'esprit encore endormi, les écoliers de Villeneuve-de-Mézin, au cœur de l'Albret, font une sortie scolaire. Jusqu'ici, rien de plus classique. Mais ce 2 février, c'est la Journée mondiale des zones humides. À cette occasion, Marine Font, animatrice Natura 2000 à Albret communauté, est passée leur rendre une petite visite. La spécialiste est venue expliquer aux enfants l'écosystème du village.

Après un rapide briefing dans la salle de classe, tout le monde chausse ses bottes. Le groupe scolaire part en direction du lac de Villeneuve-de-Mézin, en contrebas du bourg. Un premier arrêt, avec une vue imprenable sur le lac fendu par une digue. L'animatrice pose quelques questions.

#### Partie de pêche pédagogique

«Pourquoi une partie du lac est vide ?», lance Marine Font aux écoliers. Des réponses fusent. Quelques-unes farfelues, mais ils cogitent vite. Ils comprennent que la sécheresse a poussé les agriculteurs, pendant l'été, à piocher de l'eau dans les lacs d'irrigation «Il fallait quand même arroser les cultures !», s'amuse un garçon.

«Pourquoi ils ne se sont pas remplis ?», questionne un écolier à Marine Font. «Il n'a pas assez plu, donc cette partie du lac ne s'est pas remplie.»

Une fois la vue d'ensemble observée, les écoliers sont allés voir de plus près ce qui se trame près de leurs maisons. Ils sont sur la digue qui coupe le lac en deux. D'un côté un cours d'eau, un filet qui traverse le lac complètement vide, de l'autre un plan d'eau. «Quelqu'un connaît la différence entre les deux et quels poissons on y trouve ?» Les garçons qui ont l'habitude de la pêche donnent les bonnes réponses. La jeune femme explique aussi les origines de la flore qui entoure le lac.

Les écoliers se rendent compte de l'importance de tout cet écosystème autour du plan d'eau. Sur le rivage, le président de l'Association agréée de pêche et de protection du milieu aquatique (Aappma) invite les enfants à s'initier à la pêche sur le lac de Villeneuve-de-Mézin. «Ne faites pas de bruit, les poissons sont sensibles aux vibrations», lance l'animatrice Natura 2000 aux enfants.

Au bord du lac, le président de l'Aappma explique le comportement des poissons dans des plans d'eau et quelle espèce on peut espérer trouver dans ce milieu. «Il explique aux moins initiés d'entre eux comment pêcher tout en respectant la biodiversité du lac.

«Même si cette démarche pédagogique est organisée pour la Journée mondiale des zones humides, on va solliciter d'autres établissements scolaires, assure Marine Font. Le but, c'est de se faire connaître et de signer des contrats pour préserver de nouvelles parcelles autour la zone Natura 2000.»

En ciblant les plus jeunes, l'animatrice espère sensibiliser davantage sur l'environnement.



## Quinze sites en Lot-et-Garonne

Natura 2000, réseau européen d'espaces naturels qui travaille dans l'amélioration de l'état des conservations des milieux naturels et la préservation des espèces, compte 15 sites en Lot-et-Garonne.

Parmi eux, le Réseau hydrographique du Dropt, la Garonne, le Réseau hydrographique du Lisos, l'Ourbise, la vallée du Ciron, la Gélise, l'Avance, les Caves de Nérac, les Carrières de Castelculer.

G.B.

09/02/2017

Zones humides : des sanctuaires de biodiversité - Sud Ouest.fr

## Zones humides : des sanctuaires de biodiversité

A LA UNE / VILLENEUVE-DE-MÉZIN / Publié le 06/02/2017 à 3h39 par F. S.,



▲ Découverte de la pratique de la pêche avec l'AAPMA, en présence de la directrice, Sandrine Laporte. ©PHOTO F. S.

**J**euudi matin, dans le cadre de la Journée mondiale des zones humides, les 22 élèves des classes de Poudenas et Villeneuve-de-Mézin ont été sensibilisés à la prise de conscience pour la protection de la biodiversité.

Cette Journée mondiale commémore la signature de la Convention sur les zones humides, le 2 février 1971, dans la ville iranienne de Ramsar. Le thème de cette journée cette année : « Les zones humides pour notre avenir ». À destination des enfants, des ateliers animés par Marine Font, animatrice de Natura 2000, et par la Fédération départementale de la pêche et par l'Association agréée de pêche et de protection des milieux aquatiques (AAPPMA) de Mézin et son président, Jean-Paul Lanave.

Le lac de Villeneuve-de-Mézin, écrin de la biodiversité locale, servait de support aux élèves. Entre terre et eau, les milieux humides jouent, en effet, un rôle primordial dans la régulation de la ressource en eau, l'épuration et la prévention des crues.

Un message qui était destiné à cette jeune génération avec la présentation de visuels, de brochures, affiches, jeux et bandes dessinées « Découverte des espèces aquatiques », mais aussi un jeu sur l'Indice biologique global normalisé, (IBGN) lors d'un cours pédagogique. Sur le terrain, la découverte se met en place au travers de la pratique de la pêche.

Conscient de ces enjeux, l'animatrice Natura 2000 mène une action volontariste en accompagnant les propriétaires publics ou privés dans leurs projets de protection et de valorisation des zones humides, mais aussi auprès des écoliers, en présentant les enjeux environnementaux, économiques et sociaux.



## Nérac - La Garenne Partie L'éco-festival qui n'est « pas que pour les enfants... » !

La Garenne Partie invite les familles à un voyage riche en émotions, en découvertes et en rencontres du 10 au 16 avril. Une sixième édition mêlant spectacles vivants, ateliers, parcours sportifs, temps de convivialité et débats. Une semaine marathon à vivre le sourire aux lèvres de 6 mois à 110 ans.



C'est l'effervescence dans la cité d'Albret. Pendant que la cinquantaine de bénévoles s'active en coulisses, les principaux organisateurs de la Garenne Partie ont levé le voile sur la programmation de cette sixième édition. « Ce sont plus de 60 propositions en un semaine », souligne Nicolas Lacombe, entouré de Florence Cailton (directrice de l'Espace d'Albret), Sébastien Carion (chargé du dossier du développement durable) et Marc Gelly (adjoint à la culture). Avant d'insister sur le caractère familial et citoyen de l'événement. « La Garenne Partie ce n'est pas que pour les enfants ! »

multigénérationnel organisé à la piscine municipale, un parcours ludique qui se déroule sur l'eau, ouvert à tout public à partir de 6 ans et sachant nager.

« Nous avons également réorganisé le défi sportif à la demande des familles », explique Sébastien Carion. Le parcours sera donc accessible tout le week-end, avec pour les plus grands, place du Prieuré, une tyrolienne à 20 mètres au-dessus de la Baïse et un pont de singe. À l'entrée du parc de la Garenne, un parcours suspendu pour les plus petits accompagnés d'un adulte, « à une hauteur vertigineuse de 30 centimètres », sourit le chargé de mission.

de développement durable de la ville. Si douze ateliers seront une nouvelle fois proposés aux enfants autour de la récupération, les adultes auront aussi leur instant bricolage avec « Les Brêcolos du Dimanche ». Plusieurs ateliers pratiques seront accessibles à partir de 16 ans : teinture d'étoffes, fabrication de cosmétiques et de produits ménagers écologiques...

C'est aussi l'occasion de valoriser le patrimoine néracais en partant à sa découverte. « Le fer de lance de la Garenne », rappelle Nicolas Lacombe. Deux balades autour de la Gélise, classée site Natura 2000, vous permettront de découvrir la faune et leurs habitats naturels, via un parcours de 6,5 kms en canoë ou bien à pied avec Marine Font, animatrice Natura 2000 (voir encadré ci-dessous).

Au-delà de la programmation, la commune s'efforce de décliner ses engagements à tous les niveaux de l'organisation : décors éco-conçus, tri des déchets, optimisation du matériel et sites pour limiter les transports et la logistique, logement des intervenants chez l'habitant...

L'occasion pour le maire de souligner que « La Garenne Partie est aussi une réussite grâce à l'appui des bénévoles et tissu associatif local. » L'année dernière, 10 000 personnes ont participé au festival !

### Des défis intergénérationnels

Les activités et spectacles proposés cette année mêlent les générations. C'est le cas notamment du parcours du combattant

### Sensibiliser au développement durable

La Garenne Partie est avant tout un éco-festival inscrit dans la démarche locale

Marina Paris

Programme complet et réservations via l'Espace d'Albret au 05 53 97 40 50. Tarif unique 4€ / personne.

## Zoom sur... Tortues, loutres... à la découverte de la Gélise



Partez à la rencontre des castides avec Marine Font, photos D.F.

La Gélise est le joyau naturel de l'Albret », selon Marine Font, animatrice du site Natura 2000 de la Gélise depuis janvier 2016. Marine est chargée de faire connaître et de faire vivre le site via un programme d'actions afin de faire cohabiter humains, faune et flore. Reconnue comme site Natura 2000 depuis 2004, la Gélise présente plusieurs intérêts : « On a souvent redessiné les rivières durant la Seconde Guerre Mondiale, explique l'animatrice. La Gélise a été préservée. C'est un milieu naturel et sauvage. » Cet environnement abrite aussi de nombreuses espèces menacées tels que le vison d'Europe, l'écrevisse à pattes blanches ou encore la Cistude d'Europe (espèce de tortue - Ndlr). « Ce site a aussi vu la loutre réapparaître », souligne Marine.

Un environnement riche que vous propose de découvrir Marine, le samedi 15 avril lors d'une balade de trois heures. À noter également, cette fois, une découverte sur l'eau. « Loutre, y es-tu », une randonnée en canoë, encadrée par le Canoë club de Val d'Albret et animé par Yannick Birkly, technicien rivière d'Albret Communauté.

Places limitées. Réservations auprès de l'espace d'Albret au 05 53 97 40 50. Rendez-vous pour les deux balades à 13h30 à l'entrée de la Garenne pour un départ sur site en covoiturage.

47 Infos - Vendredi 7 avril 2017





## Les élèves de l'école de Barbaste sensibilisés sur le site Natura 2000 de la Gélise

21 juin 2017 Par 47infos



Photos D.R

Dans le cadre des missions de sensibilisation pour le site de Natura 2000 de la Gélise géré par Marine Font, une animation a eu lieu auprès des élèves de l'école de Barbaste le jeudi 15 juin.



LES CISTUDES. PHOTO NATURA 2000

Les élèves se sont vu proposer quatre ateliers : la découverte de la faune et de la flore des cours d'eau et du métier de technicien de rivière, animé par Yannick Birkly, lui-même technicien de rivière. De la réflexion sur l'articulation entre activités humaines et préservation de l'environnement, avec un zoom sur le cycle de vie des anguilles et les problématiques de franchissement des seuils et la découverte du site Natura 2000 animé par Marine Font. Un visionnage d'un film documentaire sur la Cistude d'Europe. Pour terminer les élèves ont fait un rallye nature.



En atelier avec Yannick Birkly. Photo D.R

*Laurine Jacquot*



## Camping 4 étoiles et Natura 2000

À LA UNE / LOT-ET-GARONNE / RÉAUP-LISSE / Publié le 19/08/2017 à 3h40 par Francis Sigl.



▲ Le panneau Natura 2000 dévoilé. ©PHOTO F. S.

Niché au pied de la forêt landaise, le camping de Lislebonne accueille les vacanciers dans un environnement privilégié. Christine Ogier et Gilles Rousselet sont devenus propriétaire en 2016, de ce site exceptionnel. Depuis de nombreux travaux ont été réalisés pour moderniser le camping de 16 hectares. Une quatrième étoile est venue récompenser le travail accompli.

La préservation de ce lieu est aussi de concilier les activités humaines et les engagements pour la biodiversité. Une démarche engagée avec le réseau Natura 2000, qui met l'accent sur la prise en compte de l'ensemble des exigences qu'elles soient écologiques, économiques, culturelles ou sociales. Le lac de Lislebonne, alimenté par le ruisseau de 1re catégorie Le Capignon déjà classé Natura 2000, devient ainsi membre du réseau. Le camping s'est doté d'une station d'épuration écologique, de panneaux solaires pour la production d'eau chaude, d'une pompe à chaleur pour la climatisation de la piscine couverte, de lampes à économie d'énergie, de robinets d'eau à débit limité.

Des poules

Les déchets alimentaires sont distribués et ingurgités par des poules.

Une convention aussi mise en place permet aussi aux vacanciers de pratiquer la pêche, mais aussi aux adhérents de l'AAPPMA de Mézin. Une concrétisation de ce travail accompli par la mise en place d'un panneau Natura 2000 et dévoilé en présence des propriétaires, des partenaires, Lionel Labarthe vice-président environnement Albret Communauté, Jean-Pierre Constantin président du Comité Gélise, Jacques Lambert maire de Mézin et Dominique Bottéon adjointe, Jean-Paul Lanave, président de l'AAPPMA de Mézin, Alain Lalanne 1er adjoint à Réaup-Lisse et de Yannick Berkly technicien rivière Albret Communauté.



## Natura 2000 veille sur la Gélise

A LA UNE / LANDES / PARLEBOSCQ / Publié le 06/09/2017 à 3h40 par Henri Portes.



▲ Les propriétaires et les acteurs engagés dans la préservation des milieux naturels. ©PHOTO H. P.

J eudi, en pleine nature, non loin de l'église de Mauras, Marine Font, animatrice Natura 2000 du Syndicat mixte du Pays d'Albret, en présence du maire Serge Tintané, du technicien de rivière Benoît Rayon, de Michel Laburthe, président du Syndicat d'aménagement des bassins de la Gélise et de l'Isaute et de Jean-Pierre Constantin, président du comité de bassin de la Gélise, a procédé à l'inauguration du panneau Natura 2000.

Sur ce site qui longe la Gélise, sur une surface d'environ 30 hectares, les propriétaires, Vandepute et Castel, se sont engagés pour cinq ans, en signant une charte Natura 2000.

Avec cette démarche volontaire, les propriétaires se sont engagés en faveur de la conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Déjà, les parcelles où des cultures de maïs se faisaient, sont devenues des prairies de fauches retardées. Sur ce site préservé, les signataires se sont engagés à ne pas utiliser de produits phytosanitaires (pesticides, herbicides...).

Le maire Serge Tintané et les présidents Michel Laburthe et Jean-Pierre Constantin ont vivement félicité et remercié les propriétaires pour leur engagement à préserver le milieu naturel et contribuer ainsi favorablement à la mise en valeur de la richesse naturelle du territoire. Pour l'animatrice Natura 2000, Marine Font, c'était aussi l'occasion de présenter brièvement le site Natura 2000 de la Gélise : « Il s'étend sur un linéaire d'environ 90 kilomètres, ainsi que le long des principaux affluents de la Gélise. Le site concerne une surface de 3 815 hectares et s'étend sur 28 communes réparties sur les départements du Gers, Lot-et-Garonne et Landes. Ce site Natura 2000 abrite 59 types de milieux naturels différents, dont 11 d'intérêt communautaire. On y trouve également 136 espèces animales dont 11 d'intérêt communautaire. »

